



SEPTEMBRE 2006

Roulons En Ville à Vélo
Maison des Sociétés
Bureau 207
Rue Saint Jean
26000 VALENCE

Tél. 04 75 55 08 79

valence@fubicy.org
<http://www.valence.fubicy.org>



Dimanche 24 septembre
Parfum de terre

Un bon début pour l'aménagement de l'itinéraire S10 de la Drôme à Vélo

Mercredi 14 juin 2006, en allant à la rencontre concernant les aménagements cyclables de la zone Rovaltain, nous avons découvert que le Conseil Général avait réalisé 700 m de bande cyclable sur l'itinéraire S10 de la Drôme à Vélo (Valence Romans) au niveau de la D 432 entre le nouveau magasin Castorama et St Marcel. Nous avons demandé cette réalisation lors de l'enquête publique de la zone de LAYE,

une visite sur le terrain avait eu lieu en octobre et un chiffrage avait été fait au début de l'année. C'est le tronçon le plus facile qui a été réalisé certes, mais c'est un très bon début et surtout c'est la reconnaissance de la nécessité de l'aménagement de cet itinéraire. Nous disons bravo au Conseil Général pour son efficacité.

Lors de cette réunion sur le site de Rovaltain, les cyclistes de Valence, Romans et Tain et Tournon étaient présents. Nous avons pu constater que Rovaltain faisait du très bon travail même s'il y avait quelques erreurs techniques de jeunesse...

Etes-vous à
jour de votre
cotisation
2006 ?

REVW...eries

Dimanche 10 septembre
Balade découverte



Dimanche 1 octobre
Journée VOIES VERTES

Journée sans ma voiture

Dimanche 17 septembre, profitez de déambuler, flâner, jouer sur les boulevards fermés aux voitures mais pas aux animations. N'oubliez pas de venir faire un tour à notre stand qui s'enrichit de photos et panneaux divers ; vous verrez les "graveurs" à l'oeuvre et pourrez faire marquer votre vélo si vous le souhaitez.

A l'occasion de la Journée sans ma voiture, il y aura l'opération « Des vélos pour l'Afrique » : une collecte de vélos pour le Burkina Faso (locaux ex-Sernam)

Balades autour de Valence - - - - -

La fête du vélo 2006

Comme l'an dernier, REVV avait organisé une randonnée familiale avec un parcours d'une trentaine de km qui utilisait les itinéraires de la Drôme à Vélo, et



conduisait au Parc Départemental de Lorient au bord de la Véore.

Le rendez vous était à 10 h au kiosque (comme d'habitude). Un intermède musical animé par le groupe « Vas-y-Marius! » a facilité les contacts entre les participants et permis d'attendre les retardataires. Peu après 10 heures 30, le groupe de 43 cyclistes a emprunté l'avenue Victor Hugo pour rejoindre le plateau de Lautagne après une bonne grimpette.

De là, des petites routes tranquilles, offrant de belles vues sur l'espace environnant et l'occasion de grappiller quelques cerises, amènent la caravane au Parc de Lorient. Les 2 traversées de la route de Montéléger se sont effectuées sans difficulté sous la protection d'un « service d'ordre » très efficace.

Au parc de Lorient, toujours aussi

agréable, pique nique et jeux pour les enfants ont permis à chacun de se détendre. Le grand moment du retour a été le passage du gué de la



Véore où certains en ont profité pour patauger dans l'eau. Beaucoup ont découvert ces petites routes qui ne sont pas loin de chez nous et que l'on aimerait pouvoir préserver pour des circulations douces

Dimanche 21 mai, balade à vélo à Etoile

Nous étions une trentaine ce dimanche matin pour la balade. Cette fois, le but était d'aller découvrir un nouveau lieu à Etoile : le château des Clévos accueillant les



productions de l'Ecole des Beaux Arts de Valence. Nous avons fait une super balade : un peu de ville, un peu de petite route tranquille et un peu de chemin le long de la Véore et du



Rhône qui pourraient être un peu plus confortables. Ces itinéraires de la Drôme à Vélo

permettent, là encore, de sortir de Valence à vélo, en toute sécurité, et font des promenades familiales très sympathiques.

Nous avons ainsi découvert un lieu très agréable, une ancienne magnanerie avec un très beau parc arboré que la Mairie d'Etoile a rachetée, et une exposition d'art contemporain qui a intéressé petits et grands.

Au retour, nous avons constaté avec satisfaction que la CNR avait réouvert le passage en limite de la zone de la Motte qui permet de faciliter l'accès aux bords du Rhône dans cette zone.

Albert

Bourse aux vélos 2006

Un bilan assez décevant... 41 vélos déposés et 18 seulement de vendus ! A cette occasion, 6 adhésions ont été prises, on a vendu 5 gilets fluos et effectué 7 gravages de vélos. La météo n'était pas terrible, certes, mais doit-on l'accuser ? Sans doute n'en avons-nous pas assez parlé autour de nous ? Peut-être y a-t-il eu d'autres bourses aux vélos dans le même temps ? (si c'est ça, tant mieux, l'essentiel étant que de plus en plus de gens se déplacent à vélo). Mais nous allons devoir faire des efforts de communication pour la prochaine fois, mais la communication, c'est beaucoup le bouche à oreilles de chacun d'entre nous...



Concours d'affiches de la fête du vélo 2006

Les résultats

1^{er} prix

Adèle B. et Manon B.
(école Camus- Valence)

2^{ème} prix

Arthur H. (école Les Chirouzes-
Bourg-lès-valence)

3^{ème} prix

: Aïssa S.M. (école Camus- Valence)

Les élèves de l'école Camus ont été bien surpris de récolter 2 prix sur 3 mais ces résultats ne sont guère étonnants si l'on sait que, malgré la diffusion d'une information « spécial scolaires » auprès de l'ensemble des écoles de Valence et Bourg-lès-Valence, il n'y a eu que 2 classes qui ont participé, ainsi qu'un « particulier » dont l'affiche n'a pas été retenue (soit 38 affiches). Qu'on se le dise : la concurrence n'est pas rude et ça vaut le coup de tenter sa chance ! Souhaitons que la prochaine édition connaisse une plus grande participation.

Vers la réserve naturelle de Printegarde le long du Rhône

**Balade
10 sept**

Départ 9 h 30 du kiosque en direction de la confluence Drôme - Rhône via les Auréats, le hameau des Pécolets, Livron et la digue le long de la Drôme Retour par les berges du Rhône jusqu'à l'Epervière.
Parcours de 60 km; durée 4 h + repas (prévoir le **pique nique**)

Comptages des Vélos 2006 : les résultats

Cette année le comptage des vélos a eu lieu le jeudi 18 mai sur l'avenue de Romans devant l'Hôtel des impôts. Vingt-cinq revveurs se sont relayés, par doublette, pour en assurer la continuité de 7h45 à 19h45.

Le nombre de vélos comptés s'élève à **680**. Pour simplifier, nous avons compté tous les cyclistes qui ont emprunté le rond point sans distinguer leur provenance ni leur direction. Nous avons essayé de faire une distinction entre les adultes (**583**), qui ont à priori le choix entre la voiture et le vélo, et les mineurs (**97**), qui ne l'ont pas. **Ces résultats sont plutôt encourageants** (680 contre 612 en 2003), vu la météo peu engageante : ciel lourd, averses orageuses (température de saison).

A noter, la faible fréquentation des piétons devant l'entrée des impôts, et une propension des cyclistes à utiliser le faubourg

alisé avec la voie bus qui est toujours d'actualité.)

Année	Date	Lieu	Rappel des comptages précédents
1992			
1999	Mardi 8 juin	Pont Frédéric Mistral	
2000	Mardi 13 juin	Pont Frédéric Mistral	822
2001	Mardi 14 juin	Carrefour Jean-Jaurès (Valence / BLV)	1002
2001	Mardi 9 oct.	Avenue Marc Urtin	646
2002	Mardi 18 juin	Rue de Alpes	321
2002	Mardi 1 oct.	Pont Frédéric Mistral	478
2003	Mardi 27 mai	Avenue Marc Urtin	824
2004	Mardi 18 mai	Avenue de Romans (Hôtel des impôts)	277
	Mardi 10 mai	Avenue Victor Hugo	612
2006	Jeudi 18 mai	Rond Point Jean-Jaurès (Valence / BLV)	614
		Avenue de Romans (Hôtel des impôts)	478
			680

Saint Jacques en sens interdit pour se rendre au centre ville : un contre sens cyclable serait bien utile à cet endroit. (En réunion avec les services techniques, MmePugeat nous a confirmé que le contre sens serait ré-

Merci à tous les participants. N'hésitez pas à signaler sur votre bulletin d'adhésion que vous êtes volontaires pour ce genre d'actions ponctuelles.

Nicolas MARTIN

REVV sera présent sur le parcours : venez nous rencontrer, nous avons besoin de votre soutien pour promouvoir l'usage du vélo en ville et sur nos chemins !

Dimanche 24 septembre 2006 : entre 14 et 18h00

La route Valence / Malissard / Chabeuil sera réservée aux cyclistes et aux piétons entre 14h et 18h

Une vraie pseudo Voie Verte pendant 4 heures !!! C'est l'occasion d'en profiter, de faire du vélo en famille en toute sécurité et de montrer que les habitants de l'agglomération Valentinoise sont intéressés par les Vélos Routes et Voies Vertes.

Dimanche 1^{er} octobre 2006 Journée Nationale des Voies Vertes

Les associations de cyclistes de la Drôme et de l'Ardèche de la FFCT et de la FUBICY : *Roulons En Ville en Vélo*, *A Pince et à Vélo* et *Circulons à Tain et Tournon* organisent comme l'année dernière une randonnée militante sur l'itinéraire du **Léman à la mer** entre Tournon et Valence et des vélos routes reliant Romans et la gare de Valence TGV. A chaque étape, nous proposons de **rencontrer les élus** de la Drôme et de l'Ardèche et des communes et communautés de communes traversées, pour qu'ils nous disent comment avance la prise en compte du vélo dans le paysage de la Vallée du Rhône.

Le parcours est de **60 km** environ et il empruntera les itinéraires de la Drôme à Vélo. Entre Tournon et Valence, il y aura des portions de

chemin non revêtus et il est préférable, pour pouvoir faire le trajet intégral de la Voie Verte, d'avoir des gros pneus (diamètre 28 minimum) et de préférence un VTC. Pour ceux qui seront en vélo de route, des routes goudronnées longent le parcours.

PROGRAMME:

Rendez-vous **dimanche 1^{er} octobre**



à 9h30 à la **gare SNCF de Valence ville**

10h00 : Valence, gare SNCF (arrivée des trains de Romans et Tain).

11h00 : Gare Valence TGV

12h00 : Romans, prise en compte des continuités vélo dans les projets de rocade de Romans, rencontre et pique nique (le lieu sera précisé ultérieurement) départ 13h30.

14h15/14h30 : Curson, intégration des piétons et vélos dans le projet de déviation de Curson.

15h30 à 16h00 : Tournon, Office du Tourisme

17h30 : Valence gare SNCF, (pour Tain et Romans).

Réunion du 18 mai avec la ville de Valence : un dialogue constructif avec des résultats

La réunion entre les services techniques et REVV a été l'occasion d'un véritable travail de concertation, sur un point d'aménagement délicat : **le débouché du pont Mistral**.

Les photos apportées par REVV ont permis de partager le constat d'une insuffisance et ont mis en évidence la nécessité de procéder à des modifications. La prompte réactivité de la ville de Valence est à souligner car des travaux rectificatifs ont été réalisés dans les jours qui ont suivi.



Les photos sont explicites et montrent bien la progression des travaux :

- Photo 1 : **Etat initial** : la piste venant de St Péray débouchait sur un îlot cul de sac (avec bateau d'entrée) où en suivant la flèche, on était renvoyé à gauche sur le couloir de bus. Les vélos désirant aller à droite pour rejoindre le parc ou le sud de Valence n'avaient pas de solution.

- Photo 2 : Suite à notre réunion avec les services techniques (photo à l'appui), il est décidé d'étudier **une alternative**. Cela conduit à des travaux qui permettent de passer sur le trottoir en bordure du parc à l'aide de 2 bateaux supplémentaires. L'îlot est désenclavé.

- Photo 3 : **Travaux terminés**. On remarque que la flèche envoyant les vélos sur la gauche a été supprimée.

- Photo 4 : Détail des modifications : les services techniques avaient probablement aussi oublié les handicapés car les bateaux réalisés ont maintenant des pentes assez élaborées.

Du vélo loisir au vélo urbain à Valence on fait des balades

REVV est une association de la FUBICY qui a pour objectif de développer la pratique du vélo sur l'agglomération valentinoise. Elle compte aujourd'hui plus de 230 adhérents et un capital de sympathie important.

Valence est une ville de 60 000 habitants dans une agglomération de 130 000 habitants. Elle a le triste privilège d'être la seule agglomération de plus de 100 000 habitants n'ayant pas encore mis en place une communauté d'agglomération. Ainsi, chaque commune se débrouille dans son coin pour gérer sa politique d'aménagement, sans concession aux voisins, persuadée de détenir sa vérité. Cela conduit à un tissu urbain à la Dudout !

La pratique du vélo est très ancienne en ville et dans la région. Beaucoup de personnes, même âgées, se déplacent à vélo et les départements de la Drôme et de l'Ardèche ont toujours été des terrains de "jeux" magnifiques et inépuisables pour les cyclistes.

Comme partout en France, le développement urbain des années 70 a livré la ville à la voiture en ignorant les vélos et les transports en commun, réservés à ceux qui n'avaient pas les moyens de se payer une voiture.

Fin des années 80, quelques personnes n'acceptant pas cette situation ont créé REVV (Roulons En Ville à Vélo). Avec cette pression et le vélo revenant à la mode, des aménagements cyclables se sont réalisés, mais sans continuité. L'absence de

réflexion commune au niveau de l'agglomération et de compétence dans chaque commune se fait cruellement sentir.

Mais nous continuons à interpeller les élus et techniciens pour que le vélo soit mieux pris en compte.

Le Conseil Général, avec les associations de cyclistes, a de son côté édité il y a 10 ans, une carte de la Drôme à Vélo proposant et balisant des itinéraires de 50 à 100 km sur tout le département. Cette carte vient d'être rééditée pour intégrer les modifications du paysage routier. REVV, associé à ce travail, a proposé des itinéraires tranquilles, permettant de sortir de la ville, en évitant les routes principales dont le trafic a fortement augmenté et qui, malgré les sur largeurs, semblent dangereuses et dissuasives pour le cycliste.

Voilà pour situer le contexte. Passons à la pratique.

Depuis quelques années, REVV organise le dimanche matin des balades en vélo. On avait constaté que beaucoup de gens connaissaient mal leur ville. C'était donc l'occasion de leur faire découvrir les nouveaux aménagements réalisés mais aussi l'histoire de leur ville. Dans ce cas, c'est un guide de "Valence Ville d'Art et d'Histoire" qui encadre la balade et nous fait découvrir des tas de choses qu'on a sous les yeux mais que l'on ne voit plus. Les journaux locaux annoncent très volontiers ces balades.

Après quelques années, on a éprouvé le besoin d'aller un peu plus loin. D'abord, en profitant des beaux jours avec une balade plus longue et un pique-nique. Ou tout simplement en découvrant les itinéraires que la

Drôme à Vélo propose pour sortir de la ville. Cela se traduit par des circuits de 20 à 50 km qui prennent de 2 à 5 heures.

Les responsables de la sortie préparent l'itinéraire et font une reconnaissance. On échange les idées, on découvre des passages intéressants et on se retrouve au kiosque Peynet à l'heure du rendez vous.

En plus des militants, on rencontre beaucoup de gens de tous âges qui se remettent au vélo. Chaque fois, il y a au moins 5 ou 6 personnes nouvelles. C'est étonnant de voir des gens redécouvrir que l'on peut sortir de la ville à vélo. Beaucoup se remettent au vélo et découvrent leur capacité à le faire ainsi que les possibilités qui existent et auxquelles ils n'avaient pas pensé.

On a eu cette réflexion après une balade de 50 km:

" Vous avez annoncé une balade d'environ 30 km alors je suis venu. En fait, on a fait 50 km. Mais vous avez bien fait de vous tromper, car si vous aviez dit que l'on ferait 50 km, je ne serais pas venu et je n'aurais pas pu me réjouir du plaisir que j'ai eu à le faire".

Depuis, ce cycliste vient à toutes les balades.

Ces balades qui rassemblent en moyenne une bonne vingtaine de personnes sont appréciées et ont beaucoup de succès.

Qu'est-ce qu'on y gagne? beaucoup de choses:

- ◆ la redécouverte de sa ville : on la voit sous un autre angle
 - ◆ de nouveaux adhérents (ces balades nous font connaître)
 - ◆ de la crédibilité auprès de nos interlocuteurs,
 - ◆ du courage et des idées pour continuer à pratiquer,
- et puis méfiez-vous... le vélo c'est



**Adhésion 2006 : il est
encore temps !**

Marquage des vélos = lutte contre le VOL

Contribution au débat public sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien**Roulons En Ville à Vélo****Pour une prise en compte des modes doux et des transports en commun***L'association REVV*

Notre association Roulons En Ville à Vélo agit sur l'ensemble de l'agglomération valentinoise rive droite et rive gauche du Rhône. Conformément à ses statuts, elle se mobilise contre la politique du « tout automobile ». Cette politique ayant un coût trop élevé en termes d'insécurité, de pollution de l'air, de pollution sonore, d'utilisation de l'espace public et de prélèvement de ressources financières publiques et privées.

En conséquence nous souhaitons encourager et développer la pratique du Vélo comme moyen de déplacement et les Transports en commun.

Le vélo comme moyen de transport et de loisir

Le vélo améliore la mobilité, l'environnement et la santé. Il représente une alternative crédible à l'usage immodéré de la voiture :

- pour tous les déplacements à l'intérieur de l'agglomération, jusqu'à des distances de l'ordre de 4 km, soit plus de la moitié des trajets.
- pour les déplacements inter-cités, comme complément aux TC, trains et bus.
- pour les déplacements à vocation de loisir et de tourisme.
- pour assurer le développement du vélo comme moyen de transport alternatif non polluant et non consommateur d'énergie, les 3 points ci-dessus impliquent la satisfaction de certaines conditions :

L'établissement dans chaque ville et agglomération de **plans de circulation douces**.

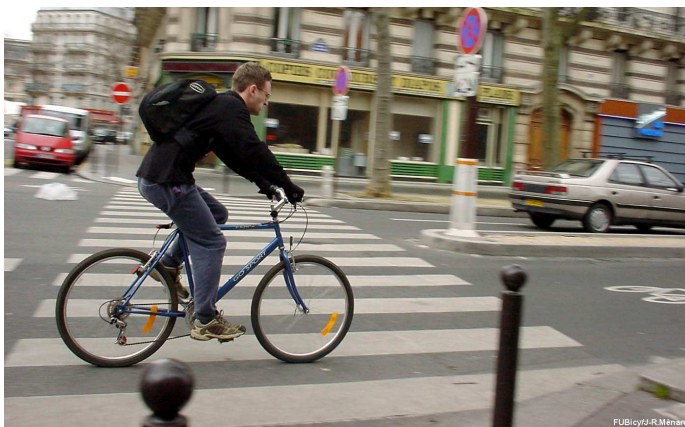
L'encouragement à l'établissement de PDE (plans de déplacements d'entreprises) favorisant les solutions alter-

natives à la voiture.

La création de PDES (Plans de déplacement des établissements scolaires). La mise en place de circuits de Pédi-bus et de Vélo-bus pour permettre aux élèves des écoles primaires et secondaires de ne plus être dépendant d'une « maman-taxi » (50 % des déplacements scolaires en primaire !).

Nota Le développement de l'enfant (motricité, autonomie, responsabilité, citoyenneté...) est plus favorable quand il va à l'école à pied ou à vélo.

La réalisation, d'un **réseau cyclable continu et sécuritaire**. Ce réseau desservira en priorité les gares, les établissements scolaires, les bâtiments publics et commerciaux, les équipements sportifs et les parcs de loisir. Il devra sécuriser notamment les



entrées et sorties des agglomérations. La réalisation de **Vélostations** permettant le gardiennage et la location de vélo, pour assurer les intermodalités train-vélo, voiture-vélo, et TC-vélo. La mise en œuvre de **Transports en commun, trains bus et cars, accessibles aux vélos**.

Nota Pour les solutions techniques cf. les exemples à l'étranger notamment.

La réalisation d'un large **réseau de véloroutes et voies vertes**. Rappelons que les voies vertes sont ouvertes aux piétons, aux personnes à mobilité réduite, aux rollers et aux vélos. Des voies vertes devront être réalisées en priorité dans la vallée du Rhône et dans les vallées transversales de la Drôme et de l'Ardèche en récupérant notamment l'emprise des voies ferrées désaffectées et les chemins de halage

le long du Rhône.

Nota A Valence la voie verte devrait assurer la liaison du bassin des Joutes de Bourg-lès-Valence à la base nautique de l'Epervière, permettant ainsi aux Valentinois de « retrouver les berges du Rhône » coupées par l'autoroute.

Les transports en commun

Les transports en communs (TC) doivent être **modernisés et efficaces pour dissuader l'usage de la voiture personnelle**. Ils doivent présenter un maillage suffisamment dense dans l'espace et dans le temps, notamment sur les quartiers périphériques, le week-end et en soirée après 20 h.

La desserte interne à l'agglomération nécessite la mise en œuvre de 2 liaisons rapides en site propre (bus ou tram), sur les 2 axes principaux :

L'axe Est-Ouest du site de Briffaut et de l'hôpital, au centre de Valence, à Guilherand et St-Péray

L'axe Nord-Sud de la gare TGV de St Marcel à Bourg-Lès-Valence, Valence, Portes-lès-Valence, Loriol et Livron. Cette liaison est susceptible d'utiliser le réseau ferré existant et implique la création ou la réouverture de quelques gares.

Cf. le train-tram de Mulhouse.

La desserte interurbaine sera complétée par la réouverture aux voyageurs de la ligne ferroviaire de la rive droite du Rhône et l'utilisation de la ligne ferroviaire le long de l'Isère, pour des liaisons cadencées.

Le financement et la pertinence des investissements

Les infrastructures routières nécessitent des investissements lourds. Les citoyens que nous sommes peuvent hésiter à réclamer telle ou telle solution, n'en connaissant pas les coûts réels. A cet égard nous n'avons ni la compétence, ni les moyens et les pouvoirs des Techniciens et des Elus.

Le coût semble a priori interdire cer-

(Suite page 7)

(Suite de la page 6)

tains projets. Cependant quelques réalisations récentes nous interpellent. Par exemple un investissement de 50 M€ pour un tunnel dans le Vercors (au Grands Goulets), et pour quelle rentabilité ?

De plus l'agglomération de Valence n'a pas encore assimilé les erreurs du passé concernant le tracé de l'A7 qui coupe l'accès de la ville au Rhône. Le premier projet (dans les années soixante), prévoyait fort logiquement le passage de l'autoroute à l'Est de Valence pour une jonction aisée et à moindre coût avec l'autoroute de Grenoble, mais certaines pressions ont eu raison de ce tracé !

Par ailleurs et dans un autre contexte, le projet de l'autoroute de Gap à Grenoble vient d'être réactivé, alors que sa rentabilité est mise en doute et que des solutions alternatives moins coûteuses et moins dommageables pour l'environne-

ment existent ...

D'où notre perplexité concernant les coûts des financements et la pertinence des solutions et des tracés retenus. Et notre interrogation légitime relative à l'A7 à Valence : est-il possible de corriger l'erreur de tracé, au moins partiellement ?

Les propositions de REVV

Les propositions pour le vélo et les TC que nous avons formulées ci-dessus, ne relèvent d'aucun intérêt partisan mais sont au contraire de nature à bénéficier à l'ensemble des usagers. Elles sont « durables », car de nature à réaliser des économies d'énergie et à limiter la pollution et les « gaz à effet de serre ». Les aménagements cyclables sont d'un coût relativement limité. Ils représentent l'investissement le plus efficace en matière de report modal, pour diminuer l'usage de la voiture personnelle en ville.

Les TC nécessitent des investissements importants mais indispensables pour diminuer notre consommation d'énergie, lutter contre les gaz à effet de serre, et respecter les engagements pris et notamment le protocole de Kyoto.

Les investissements routiers engagent l'avenir pour longtemps ! D'où la nécessité vitale de les analyser soigneusement. A cet égard nous souscrivons tout à fait à ce débat public qui permet à tous de s'exprimer. Pour notre part nous attendons un meilleur rééquilibrage des différents modes de transport.

Jean-Pierre Larmagnac
Président de REVV

Lucien Alessio
Délégué régional FUBicy et AF3V

Un nouveau vélociste à Valence :

spécialiste du vélo hollandais

Un nouveau magasin a ouvert début juin, au n°66 de la rue Faventines (à côté du parking aérien), spécialisé dans le vélo de ville hollandais haut de gamme. Il vend les marques Batavus et Gazelle, produits « made in Holland », ainsi que de nombreux accessoires pour le vélo en ville. Il répare aussi toutes les marques et loue des vélos à la journée ou à la semaine.

Adhérent de longue date à REVV, son propriétaire, monsieur Brice ROUX, s'est lancé dans le métier par conviction car il croit au développement du vélo en ville. Il souhaite ainsi contribuer à améliorer l'offre en matériel de qualité adapté. On peut effectivement déplorer l'insuffisance de l'offre dans ce domaine, conséquence d'un marché tiré vers le bas par la peur du vol.

(Le magasin Bis Cycle est Ouvert du mardi au samedi 9H-12H et 14H-19H)

Pistes cyclables et pistes cyclables

A Valence, la plupart des aménagements récents sont des bandes cyclables. On note un manque de continuité et elles sont souvent trop étroites :

Rue Faventines entre le parc de



stationnement et la rue Berthelot, la bande cyclable a une largeur de 1,15 m à côté d'une voie de 3,00 m et d'un stationnement de 1,80 m. A cet endroit, il est impossible de tenir debout sur son vélo à côté d'un bus !

Avenue Victor Hugo, de part et d'autre de la place Danton, la bande cyclable ne fait que 1,10 m, peinture et caniveau compris.

Avenue du docteur Santy, face à l'hôpital, les vélos ne disposent que



de 0,90 m dans une zone où le trafic est particulièrement dense et la vitesse élevée. En l'absence de travaux de voirie, on peut comprendre le non-respect des normes mais cela devient incompréhensible lorsque des travaux ont lieu et qu'on fait un trottoir neuf avec pose de bordures !

Sur le **pont Frédéric Mistral**, c'est 1,15 m. Dans la continuité des boulevards, on pourrait rêver d'un pont à trois voies avec deux vraies pistes cyclables équipées de séparateurs comme sur le pont des Lones.

AGENDA du trimestre

Calendrier 2006

- Samedi 2 septembre 2006 **MARQUAGE VELOS** comme tous les premiers samedis du mois
Place Saint Jean de 14h30 à 18h00 Renseignements : 04 75 41 05 58
- Dimanche 10 septembre 2006 **BALADE DECOUVERTE A VELO**
Découverte des chemins de Printegarde
RDV à 10h00 devant le kiosque Peynet. Prévoir **pique-nique**. Retour vers 16h00
Renseignements : 04 75 42 88 40
- Dimanche 17 septembre 2006 **JOURNEE SANS VOITURE**
Stand de REVV avec informations, marquage et contrôle technique des vélos (Nicolas)
- Dimanche 24 septembre 2006 Le matin, **PARFUM DE TERRE**, foire bio au Théâtre Le Rhône, organisé par la MJC Jean Moulin de Bourg lès Valence. **Balade à vélo** à 10h00 (départ théâtre LE RHONE). **Marquage**. L'après-midi, **route Valence/Malissard/Chabeuil** réservée aux cyclistes et aux piétons de 14h00 à 18h00. Une voie verte pendant 4 heures !!! Excellente initiative à encourager par notre présence
- Dimanche 1 octobre 2006 **JOURNEE NATIONALE DES VOIES VERTES**
Un circuit de 60km entre Tournon et Valence empruntera des itinéraires de la Drôme à Vélo et des portions de chemins non revêtus.
RDV à 9h30 devant la gare de Valence ville. Prévoir un **pique-nique**.
Randonnée cycliste destinée à montrer l'importance du développement des voies vertes dans la région.. Rencontre avec les élus. (Albert) Renseignements : 04 75 55 18 97
- Samedi 7 octobre 2006 **MARQUAGE VELOS** comme tous les premiers samedis du mois
Place Saint Jean de 14h30 à 18h00 Renseignements : 04 75 41 05 58
- Dimanche 22 octobre 2006 **BALADE DECOUVERTE A VELO**
Visite d'une éolienne sur Montéléger.
RDV à 9h30 devant le kiosque Peynet pour une balade de 2h30 environ (Frédérique)
Renseignements : 04 75 42 88 40 (Monique)
- Samedi 5 novembre 2006 **MARQUAGE VELOS** comme tous les premiers samedis du mois
Place Saint Jean de 14h30 à 18h00 Renseignements : 04 75 41 05 58
- Dimanche 26 novembre 2006 **BALADE GUIDEE A VELO**
Histoire des ports, visite guidée avec le concours de *Valence Ville d'Art et d'Histoire*
RDV à 10h00 devant le kiosque Peynet pour une balade de 2h00 environ
Participation aux frais de 2 € (limitée à 4 € par famille)
Renseignements : 04 75 42 88 40 (Monique) ou 04 75 79 20 86 (VVAH)
- Samedi 2 décembre 2006 **MARQUAGE VELOS** comme tous les premiers samedis du mois
Place Saint Jean de 14h30 à 18h00 Renseignements : 04 75 41 05 58



REVV ADHESION

2006

À découper et à renvoyer avec votre chèque

NOM Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

à renvoyer directement à la trésorière :

Cotisation individuelle 8 €Cotisation familiale 15 €Soutien Cotisation individuelle + Vélocité* 22 €Cotisation familiale + Vélocité* 29 €chômeur, rmiste, étudiant,... dispensé

Nicole LEYNIER

3 rue Gustave Flaubert

26000 VALENCE

Année de naissance : _____

* VELOCITE : revue de la FUBicy - 5 numéros par an